

L'actualité gravée au temple de mémoire

La mise en place du programme d'illustration du *Mercure galant* au tournant de l'année 1678

*The news engraved on the temple of Memory. How the illustration programme of the *Mercure galant* was set up at the end of 1678*

Barbara Selmecci Castioni



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/estampe/1370>

DOI : 10.4000/estampe.1370

ISSN : 2680-4999

Éditeur

Comité national de l'estampe

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2015

Pagination : 52-66

ISSN : 0029-4888

Référence électronique

Barbara Selmecci Castioni, « L'actualité gravée au temple de mémoire », *Nouvelles de l'estampe* [En ligne], 252 | 2015, mis en ligne le 15 octobre 2019, consulté le 07 décembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/estampe/1370> ; DOI : 10.4000/estampe.1370



La revue *Nouvelles de l'estampe* est mise à disposition selon les termes de la Creative Commons Attribution 4.0 International License.

L'ACTUALITÉ GRAVÉE AU TEMPLE DE MÉMOIRE. LA MISE EN PLACE DU PROGRAMME D'ILLUSTRATION DU *MERCURE GALANT* AU TOURNANT DE L'ANNÉE 1678

Barbara Selmecci Castioni

Fondé en 1672 par Jean Donneau de Visé, le *Mercurie galant* est un périodique mondain qui fonctionne selon un modèle littéraire issu de la sociabilité galante¹ : une fiction épistolaire encadre une succession d'articles d'actualité, composés en prose et en vers, variant les sujets, les genres et les tons. Les stratégies éditoriales et les moyens de fidélisation du public mis en œuvre par Donneau de Visé sont relativement bien connus : système d'abonnement ; usage de la publicité ; établissement d'une circulation de l'information entre les différents volumes du périodique et, surtout, valorisation du public mondain par un principe de collaboration proposé au lecteur, invité à être publié dans le *Mercurie galant*². Or, parmi les stratégies de publication du *Mercurie galant*, il en est une, essentielle, dont le rôle a été largement sous-évalué : le choix de l'illustration comme pièce maîtresse d'un nouveau programme éditorial que Donneau de Visé lance à partir de janvier 1678. Après six ans de diffusion irrégulière, le *Mercurie galant* est en effet doté le 5 janvier 1678 d'un nouveau privilège qui consacre, on le sait, la régularisation du périodique mondain en publication mensuelle. Fait notable, ce privilège entérine également la place nouvelle de la gravure dans la diffusion du *Mercurie galant* par la défense faite « aux graveurs de graver, faire graver, imprimer et vendre, mesme separément, aucunes des planches dudit nouveau *Mercurie Galant* »³. À partir de cette date et jusqu'à la mort de son fondateur en 1710, le mensuel accueille près de quatre cent cinquante estampes – plus du double si l'on compte les planches musicales –, consacrées à des sujets hétérogènes, de formats variables, originales ou issues de cuivres réemployés. Essentiellement concentrées sur la première décennie de stabilisation du périodique, elles scandent les différents événements d'actualité littéraire, artistique, historique, politique, architecturale, médicale, astronomique, vestimentaire, etc. dont le *Mercurie galant* se fait l'écho auprès

1. S'agissant des pratiques et des formes littéraires de la sociabilité galante, on se rapportera aux travaux de référence de Delphine Denis, *Le Parnasse galant. Institution d'une catégorie littéraire au XVII^e siècle*, Paris, Champion, 2001 et d'Alain Viala, *La France galante. Essai historique sur une catégorie culturelle, de ses origines jusqu'à la Révolution*, Paris, PUF, 2008.

2. Sur le *Mercurie galant*, voir notamment Pierre Mélése, *Un homme de lettres au temps du grand roi. Donneau de Visé fondateur du Mercurie galant*, Genève, Droz, 1936 ; Monique Vincent, *Le Mercurie galant. Présentation de la première revue féminine d'information et de culture 1672-1710*, Paris, Champion, 2005 ; Anne-Élisabeth Spica, « Identité sociale et code linguistique : le discours emblématique et ses commentaires dans le *Mercurie galant* (1672-1692), *Europe XVI-XVII*, n° 7, 2006, p. 57-70 ; Sara Harvey, « La critique littéraire dans le *Mercurie galant* de Donneau de Visé (1672-1710) : lorsque la galanterie rencontre les exigences d'une politique culturelle », dans *La Médiation du littéraire dans l'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles*, Tübingen, Gunter Narr, 2013, p. 131-141 ; François Moureau, « Du *Mercurie galant* au *Mercurie de France* : structure et évolution éditoriales (1672-1724), dans Lévrier, Alexis et Wrona, Adeline (dir.), *Matière et esprit du journal. Du Mercurie galant à Twitter*, Paris, PUPS, 2013, p. 25-47 ; et Christophe Schuwey, « *Le Mercurie galant* : un recueil interactif », *Cahiers du dix-septième siècle*, volume XVI, à paraître.

3. Privilège du *Mercurie galant*, 5 janvier 1678, n.p. L'abrégé du privilège publié dans les volumes suivants réitère la protection des gravures du *Mercurie galant*.

du public de la capitale, des provinces et de l'étranger⁴. Faute d'études d'ensemble, les moyens de production des estampes, ainsi que leur fonctionnement au sein du périodique sont à ce jour encore mal connus. L'on s'attachera ici principalement à identifier les enjeux éditoriaux, poétiques, rhétoriques et historiographiques du programme d'illustration au moment de sa mise en place par Donneau de Visé au tournant de l'année 1678. Le fondateur et directeur du périodique construit en effet l'illustration comme un événement qui renouvelle et resserre le rapport du lecteur à ce « livre » singulier et tentaculaire que constitue le *Mercure galant*⁵. L'estampe rend alors visible l'élaboration d'un régime d'historicité singulier, qui fait au sein du *Mercure galant* de la nouveauté une valeur définitoire de ce qui est digne de mémoire.

LE CHOIX DE L'ESTAMPE : UNE PRÉTENDUE MARQUE DE RECONNAISSANCE OFFERTE AU PUBLIC

Janvier 1678 marque assurément dans l'histoire du *Mercure galant* un tournant. Les efforts de Donneau de Visé pour obtenir des aides financières semblent avoir en partie porté leurs fruits⁶ : il a acquis la protection du Dauphin⁷ et il est désormais en mesure d'offrir au public un volume par mois, ainsi que des numéros spéciaux, les *Extraordinaires*. La présence nouvelle et régulière des estampes paraît en ce sens témoigner d'un tournant économique favorable dans l'expansion du périodique. Il s'agit pourtant bien davantage d'une prise de risque calculée⁸, malgré la mise en scène par le directeur de sa propre mansuétude : « Le public a reçu ce livre si favorablement, qu'il est juste de luy en marquer de la reconnaissance par les nouvelles beautés qu'on luy prestera »⁹. Donneau de Visé souligne que les frais engagés dans l'illustration du périodique seront conséquents, tout en essayant d'en minimiser l'impact sur les prix de vente :

Elle [la dépense] sera grande pour tous ces embellissemens, et devrait faire rencherir le *Mercure* de beaucoup ; cependant comme on s'attache plus à la gloire qu'à l'intérêt,

4. Un catalogue en ligne des estampes du *Mercure galant* est en cours d'élaboration, à paraître sur le site de l'OBVIL/Université de Paris-Sorbonne, au sein du « Programme *Mercure galant* » dirigé par Anne Piéjus, <http://obvil.paris-sorbonne.fr/projets/mercure-galant>. Le principal instrument à disposition actuellement pour dégager les tendances de l'illustration au sein du *Mercure galant* est, bien qu'incomplet, l'inventaire des gravures procuré par Monique Vincent, dans *Mercure galant. Extraordinaires. Affaires du temps. Table analytique contenant l'inventaire de tous les articles publiés (1672-1710)*, Paris, Champion, 1998, p. 693-718. Selon ce document, la parité des planches musicales et des autres sujets gravés est maintenue (avec une légère prépondérance des planches non musicales) jusqu'en août 1684, à raison d'environ deux planches de musique et de deux « figures » par volume. La cadence passe alors à environ deux chansons pour une planche. Durant les années qui séparent les livraisons d'octobre 1691 et de janvier 1698, les « embellissements » du *Mercure galant* se réduisent à environ une chanson et une planche par volume. Au-delà de cette date, les planches musicales deviennent très nettement majoritaires, puisque jusqu'en mai 1710, dernier numéro publié sous la responsabilité de Donneau de Visé, on dénombre 232 airs notés pour une trentaine de planches figuratives seulement. Pour provisoires qu'ils soient, ces chiffres suggèrent que les efforts d'illustration de Donneau de Visé, s'agissant des planches gravées non musicales, se concentrent sur la période qui précède l'année 1684, date à laquelle Donneau de Visé commence à percevoir pension et gratifications royales. Voir à ce propos M. Vincent, *op. cit.*, p. 47-54, ainsi que Sara Harvey, art. cit.

5. Dans les nombreux textes préfaciels, ainsi que dans le périodique, le *Mercure galant* se désigne comme un « livre ».

6. Les volumes de l'année 1677 témoignent d'une recherche systématique de protection par le nombre et la qualité des dédicataires (tome II, la comtesse de Bregy ; tome III, le duc de St Aignan ; tome IV, la marquise de Thiange ; tome VII, le duc de Montausier ; tome IX, Monseigneur le Chancelier).

7. L'obtention de cette protection n'est sans doute pas étrangère à la dédicace du numéro de septembre 1677 au duc de Montausier, gouverneur du Dauphin. Ce volume contient du reste un Impromptu du duc de Saint-Aignan « Sur le château de S. Germain gravé par Monseigneur le Dauphin », qui loue les qualités de graveur du royal héritier, p. 228-230. Monique Vincent rappelle la permanence de la dédicace de 1678 à 1710 et l'aide financière qui devait l'accompagner, sans que l'on sache « dans quelles proportions ni sous quelles formes elle se manifestait », *op. cit.*, p. 47. Le goût pour la gravure développé par le Dauphin sous la tutelle de son maître à dessiner Israël Sylvestre a pu encourager l'illustration du périodique.

8. Selon Monique Vincent, Donneau de Visé a été en proie à des difficultés financières régulières, et la protection royale ne s'est manifestée que tardivement. Voir M. Vincent, *op. cit.*, p. 53-54, ainsi que Sara Harvey, art. cit.

9. *Mercure galant*, décembre 1677, Au Lecteur, n.p.

l'augmentation du prix sera tres-peu considerable, puis qu'il ne se vendra chez l'imprimeur que seize sols en blanc, et au Palais vingt sols en parchemin, et vingt-cinq sols en veau¹⁰.

Il s'agit en effet pour lui d' « ajouter plusieurs planches lesquelles l'obligeront à de grandes dépenses qu'il luy conviendra faire, et desquelles il ne pourra estre si-tost remboursé, attendu le grand nombre qu'il sera obligé d'en faire, à cause de la longue suite des volumes »¹¹. Dès le mois de mars 1678 intervient cependant déjà une augmentation du prix de vente de quatre à cinq sols par volume suivant la reliure. Encore une fois, Donneau de Visé laisse entendre que les dépenses supplémentaires engendrées par l'insertion des gravures ne seront pas répercutées sur le prix des exemplaires :

quelque dépense qu'il y fasse à l'avenir, comme il n'épargnera rien pour donner de plus en plus quelque chose de curieux pour les graveurs, il n'en augmentera jamais le prix, qui n'est que fort médiocre pour un livre de cette grosseur, quand mesme il n'y auroit aucune figure, en comparaison de ce qu'on vend ordinairement les livres pour lesquels il y a la moitié moins de dépense à faire¹².

La mise en œuvre du programme d'illustration, par ailleurs, connaît des débuts délicats : « Toutes les choses qui y sont gravées, estant faites avec tant de precipitation, demandent qu'on employe beaucoup de gens et d'ouvriers tout-à-la-fois pour le tenir toujours prest à jour nommé »¹³. Il faudra encore selon Donneau de Visé « établir beaucoup de choses pour cela, et lier commerce avec bien des gens »¹⁴. Mais, malgré les difficultés financières et les conditions de production tendues du périodique, Donneau de Visé paraît extrêmement résolu à mener à bien un programme d'illustration qu'il s'applique à présenter comme nécessaire¹⁵. Quels bénéfices espère-t-il en retirer ?

LUTTER CONTRE LES LIVRES « DEFIGUREZ » OU L'ESTAMPE COMME MOYEN DE SE PRÉMUNIR DES CONTREFAÇONS

Certes, la gravure d'illustration, envisagée traditionnellement comme « embellissemens »¹⁶ dote assurément le *Mercuré galant* d'une plus-value esthétique et, dans la relation au texte qu'elle illustre, l'estampe peut remplir des fonctions informatives et cognitives essentielles. Elle donne à voir et à connaître, par exemple à propos du plan d'une collation royale : « Prenez la peine de *jetter les yeux*

10. *Idem*.

11. *Mercuré galant*, Privilège du 5 janvier 1678, n.p.

12. *Mercuré galant*, mars 1678, Au Lecteur, n. p.

13. *Mercuré galant*, mars 1678, Au Lecteur, n. p. Je souligne.

14. *Mercuré galant*, décembre 1677, Au Lecteur, n.p.

15. Sur la distinction entre gravures d'illustration « nécessaires » et « gratuites » ou « artistiques », voir la typologie élaborée par Christian Michel, dans *Nicolas Cochin et le livre illustré au XVIII^e siècle*, Genève, Droz, 1987, notamment p. 5-7 et l'Annexe II, p. 395. La « nécessité » de l'illustration affichée par Donneau de Visé demande bien sûr, dans le cadre d'une étude plus approfondie, à être éprouvée à l'échelle de l'ensemble des volumes illustrés du *Mercuré galant*. Les notions d'illustration « allégorique », « narrative » et « transitive » paraissent par ailleurs particulièrement opératoires pour penser, dans le *Mercuré galant*, la double articulation de l'image au discours et au monde réel.

16. *Mercuré galant*, décembre 1677, Au Lecteur, n.p. Je souligne.



III. 1. La Boissière, Frontispice du *Mercure galant*, 1678, eau-forte, 114 x 750, *Mercure galant*, janvier 1678, Arsenal, 8-H-26484.

dessus, le voicy ; vous *comprendrez plus aisément en le regardant*, ce que j'ay à vous en dire »¹⁷. Mais au moment de mettre en place le programme d'illustration, c'est sur les plans éditorial et poétique que Donneau de Visé affiche peut-être le plus ostensiblement la nécessité de l'illustration, envisagée comme un véritable gage d'authenticité. Le flux tendu de la publication d'un ouvrage périodique ne laisse en effet guère le loisir aux auteurs de contrefaçons de reproduire à temps les illustrations :

[le] public doit prendre garde si on ne luy vend point de *Mercur*es contrefaits. [...] Il faudra examiner s'ils auront les lettres fleuronées et figurées, les vignettes, le frontispice (ill. 1), et généralement toutes les planches que je viens de dire, qui seront à l'avenir dans les véritables¹⁸.

Cette fonction d'authentification s'accomplit ainsi sur un plan pragmatique, externe au mensuel (difficulté de copier à temps les gravures), mais également dans une perspective interne et poétique. La présence de l'estampe constitue en ce sens un facteur de cohésion et d'unité textuelle au sein de chaque volume : « Ceux qui se hazarderont à les contrefaire dans les provinces [...] comme il les debiteront *sans figures*, seront obligez d'oster beaucoup de la matiere qui aura relation avec les planches, et tout le reste demeurant *sans liaison*, sera un pur *galimatias* »¹⁹. Sans les planches, les volumes du *Mercur*e ne seront rien que des livres « defigurez » !

Cette fonction de liaison est assurée par le soin que porte Donneau de Visé à l'insertion des estampes dans les volumes successifs du *Mercur*e galant. Constatant rapidement des erreurs dans le travail des relieurs, il ajoute dès le mois de février 1678 un nouveau péri-texte – un Avis pour placer les figures –, qui sera inséré systématiquement dans chaque numéro jusqu'en 1710 :

Quelques figures ayant esté mises hors de leur place dans le dernier volume du *Mercur*e²⁰, on a jugé à propos de marquer icy les endroits où celles de ce volume doivent estre placées, afin d'empescher les relieurs de se méprendre, et de donner lieu au public de connoistre s'ils ne les mettent pas où elles doivent estre²¹.

Péri-texte significatif, l'Avis pour placer les figures précise en principe pour chaque planche gravée un intitulé ainsi que la page que l'estampe doit « regarder ». Ces Avis constituent des témoins précieux de l'importance que le directeur de la revue accorde à l'illustration et à son ancrage textuel. Au seuil du programme d'illustration du périodique, les fonctions d'authentification et de liaison de l'estampe légitimeraient-elles à elles seules les risques financiers pris par Donneau de Visé pour « embellir » le *Mercur*e galant ? Ce serait sans compter les intérêts supplémentaires que présente le programme d'illustration en lui-même, sur le plan de son contenu et des modes de réalisation des planches.

17. *Mercur*e galant, octobre 1677, p. 224. Je souligne. À noter qu'il s'agit d'une planche publiée isolément dans le *Mercur*e galant avant la mise en place du programme d'illustration officiel en janvier 1678.

18. *Mercur*e galant, décembre 1677, Au Lecteur, n.p.

19. *Idem*. Je souligne.

20. Dans l'exemplaire de l'Arsenal [8-H-26484], la Carte de l'Empire de Poésie regarde ainsi la page 147, au lieu de la page 146, et surtout, l'Énigme en figure est placée face à la page 242, au lieu de la page 246.

21. *Mercur*e galant, février 1678, Avis pour placer les figures, n.p. Le volume du mois de janvier 1678, du moins dans l'exemplaire de l'Arsenal [cote 8-H-26484], contient un Avis pour placer les figures manuscrit (n.p.).



III. 2. Antoine Trouvain, *Revers de médailles à la gloire de Louis le Grand*, eau-forte et burin, 1678, 470 x 345, *Extraordinaire du Mercure galant*, quartier d'octobre 1678, t. IV, p. 349, conformément à l'Avis pour placer les figures. Arsenal, 8-H-26484.

UN PROGRAMME D'ILLUSTRATION DIVERSIFIÉ ET COLLECTIF

Après avoir placé les estampes sous le signe des « ornemens » offerts au Dauphin²², désormais principal dédicataire du périodique, Donneau de Visé détaille dans l'Avis au lecteur de décembre 1677 le contenu des illustrations à venir en un programme original et ambitieux, bien qu'encore virtuel :

On fera graver dans chaque volume trois ou quatre planches, suivant les sujets dont le *Mercur*e parlera ; et comme les *énigmes* sont devenues un jeu d'esprit qui plaist, comme on le voit par un nombre infiny de gens qui cherchent à y donner des explications, outre celles qui seront en vers à l'ordinaire, on en mettra tous les mois une autre *en figures*, dont on laissera le mot à deviner. On y trouvera trois ou quatre *chansons dont les notes seront gravées*. Elles seront composées par les meilleurs maistres, et notées exprés pour le *Mercur*e, de sorte qu'on peut s'assurer qu'elles auront toute la grace de la nouveauté, puis que personne ne les aura veues avant que le volume où elles seront, soit en vente. Ceux qui voudront envoyer des paroles, le pourront faire, on aura soin de les faire noter, si elles se trouvent propres à estre chantées. Il y aura des *cartes de galanterie*, et la premiere qui paroistra, sera l'*Empire de la Poësie*, de Monsieur de Fontenelle. On peut croire sur ce nom qu'elle ne manquera pas d'agrément. On donnera aussi chaque mois des *desseins gravez des modes nouvelles*, et quand on aura commencé, on ne discontinuera plus, mais il faut établir beaucoup de choses pour cela, et lier commerce avec bien des gens. Ce sera une commodité pour ceux qui auront *inventé quelque chose de nouveau*, dans l'envie de contribuer au plaisir de Monseigneur le Dauphin, ou qui auront quelque *chef-d'œuvre d'art* à proposer au public. Ils pourront en apporter les desseins, et on les fera graver, s'ils meritent cette dépense²³.

Ce programme d'illustration est à la fois ambitieux par la diversité des sujets que Donneau de Visé entend faire graver, et original par les procédés de collaboration qu'il esquisse entre les acteurs du périodique et le public. Conforme à la « diversité », envisagée comme valeur cardinale de l'esthétique galante, le spectre générique des « figures » est d'emblée présenté dans une extension généreuse. Les principaux genres gravés du périodique sont annoncés : l'énigme en figure²⁴ ; les airs notés²⁵ ; les cartes de galanterie²⁶ ; les gravures de mode²⁷ ; les inventions et les chefs-d'œuvre d'art²⁸. Dévoilée à l'avance,

22. Voir *supra*, note 7.

23. *Mercur*e galant, décembre 1677, Au Lecteur, n.p. Je souligne.

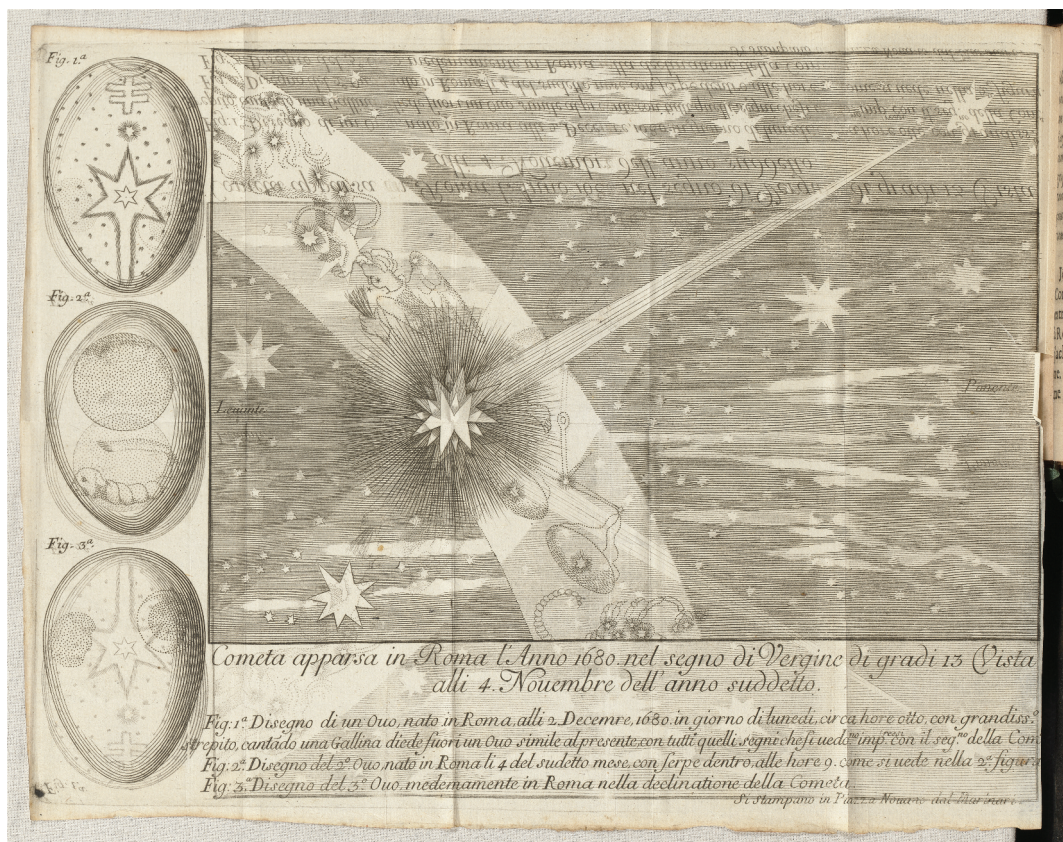
24. Trente-sept énigmes en figure sont publiées entre janvier 1678 et décembre 1681.

25. Le succès des airs notés dans le *Mercur*e galant est constant. Voir notamment Anne Piéjus (dir.), *Le Mercur*e galant, témoin et acteur de la vie musicale, actes de la journée d'études de Paris, juin 2008, Paris, Publications numériques de l'IRPMF, 1, 2010, http://www.irpmf.cnrs.fr/IMG/pdf/MG_20140203.pdf.

26. Le genre des cartes allégoriques gravées sera finalement peu représenté au sein du *Mercur*e galant : outre *L'Empire de la poésie* (janvier 1678), on relève le *Combat de la louange et de la satire* (février 1678) ainsi qu'une réminiscence tardive de la *Carte de Tendre* intitulée *Carte du Chemin d'Amour* (avril 1684).

27. Les gravures de mode sont essentiellement présentes durant les premiers mois de la stabilisation du périodique : cinq planches dans *l'Extraordinaire* de janvier 1678, deux dans le numéro suivant du mois d'avril, deux autres enfin dans *l'Ordinaire* d'octobre de la même année.

28. Accueillante, cette double catégorie est susceptible de comprendre de nombreux genres d'illustration présents dans le *Mercur*e galant : les illustrations relatives à l'architecture (y compris les mausolées et les installations relatives aux feux d'artifices), à l'ingénierie (plans de villes fortifiées et de ponts), ainsi qu'aux arts figuratifs (représentations de statues antiques et modernes) ou encore à la numismatique (planches de médailles et de jetons).



III. 3. Anonyme, *La Comète et trois œufs*, eau-forte et burin, 1681, 225 x 300 (dimensions prises sur la grandeur maximale du dessin), *Mercurie galant*, février 1681, p. 177, conformément à l'Avis pour placer les figures. Arsenal, 8-H-26484.

la diversité de ce programme d'illustration a vocation publicitaire : il s'agit bien sûr d'aiguiser avant tout l'intérêt d'un vaste lectorat.

Original ensuite, le programme d'illustration du *Mercurie galant* l'est par la possibilité qu'il offre au public de participer à l'illustration du périodique. Donneau de Visé cherche, on l'a dit, à mettre en place un « commerce avec bien des gens », c'est-à-dire à établir un réseau reliant le public, le rédacteur et les différents professionnels de l'estampe²⁹. Dans cette dynamique, l'appel à la participation du public dans le choix et la fabrication de certaines estampes est primordial. Calqué sur la sollicitation de ce même public dans la diffusion de pièces de poésie ou d'éloquence³⁰, il constitue une stratégie éditoriale singulière, destinée à fidéliser un lectorat potentiellement impliqué dans la publication du *Mercurie galant*, et vraisemblablement à diminuer les coûts de fabrication du périodique. Les Avis au lecteur de

29. Le rédacteur affirme majoritairement avoir « fait graver » un dessin pour le *Mercurie galant* ; parfois il admet qu'il « envoie » une figure déjà connue. La plupart des estampes sont anonymes. On identifie néanmoins une trentaine de signatures qui suggèrent des collaborations mouvantes, ponctuelles et limitées dans le temps. Dans *L'Inventaire du fonds français. Graveurs du XVII^e siècle*, t. III, Paris, Bibliothèque Nationale, 1954, Roger-Armand Weigert souligne l'importance de la collaboration de Jean Dolivar, avec 74 planches signées dans le *Mercurie galant* (n° 17-91), *op. cit.*, p. 437. François Ertinger devient le graveur attitré du mensuel après la mort de Jean Dolivar en 1692, jusqu'en 1710, *Inventaire, op. cit.*, t. IV, p. 84-133. Jean et Jacques Lepautre, ainsi qu'Antoine Trouvain, ont également gravé plusieurs planches pour le *Mercurie galant*, voir Préaud, Maxime, *Inventaire, op. cit.*, t. XI (Jean Lepautre : n° 246 ; 455-464, et Jacques Lepautre : n° 45-58). Sur Antoine Trouvain, voir Legrand, Anne-Sophie, *Antoine Trouvain (1652-1708), graveur et éditeur d'estampes. Biographie et catalogue*, maîtrise, université de Paris-Sorbonne, 1995.

30. Voir l'Avis du Libraire au Lecteur du *Mercurie galant*, dès le tome I, janvier-février 1672. Les modalités de participation des lecteurs à la publication de textes divers sont précisées progressivement, en particulier dans un « Avis pour toujours », publié régulièrement.

janvier et de février 1678 précisent en ce sens certaines modalités de participation : publication des armes des « familles illustres », à condition toutefois que « leurs amis prennent soin de m'en envoyer les planches »³¹ (c'est-à-dire, suivant l'Avis de décembre 1677, les dessins) ; publication d'airs notés, en priant les contributeurs « de ne rien envoyer que de tres-correct, afin qu'on puisse graver sans embarras »³². La collaboration du public, enfin, est particulièrement sollicitée pour les estampes conçues « à la gloire du roy ». Les indications données dans les « Desseins proposez d'arc de triomphe, pyramides et medailles à la gloire du roy, le tout embelly de figures, bas-reliefs, devises, inscriptions et autres ornemens », précisent le format des dessins ainsi que les délais pour les faire parvenir au directeur du *Mercure galant* :

On peut envoyer des desseins de toutes ces choses, faits par de bons peintres, sans qu'il soit necessaire de les accompagner d'aucun discours, si ce n'est qu'on y veuille joindre quelque ouvrage qui donne lieu de faire la description de ces monumens. Les arts en peuvent élever de magnifiques pour reconnoistre ce que pendant la guerre mesme, ce grand prince n'a pas cessé de faire pour eux. *Chaque dessein ne doit pas estre plus grand qu'une page de cet Extraordinaire, à cause du temps qui pourroit manquer aux graveurs.* Ceux des arcs de triomphe peuvent estre de la grandeur de deux pages. Quant aux medailles, on doit aussi envoyer le dessein du revers. *Elles ne doivent estre guère plus grandes qu'une piece de trente sols,* afin qu'en mettant le revers à costé, l'un et l'autre puissent estre dans la largeur d'une page. Les desseins qui viendront plus-tard que dans *deux mois,* ne pourront estre gravez faute de temps. A Paris ce 14. d'octobre 1678³³.

Une illustration (ill. 2) publiée dans l'*Extraordinaire* suivant exemplifie parfaitement l'extension à la fabrication de l'estampe du principe collaboratif qui sous-tend la rédaction du *Mercure galant*. Autour d'un portrait du roi sont répartis quarante-deux revers de médailles conçus par différents lecteurs du périodique, au sujet desquels Donneau de Visé délivre quelques informations : monsieur Brossard de Montancy, conseiller au siège présidial de Bourg-en-Bresse ; un avocat nommé Miconet et un abbé du nom de Malement de Messange ; monsieur Roubin, de l'Académie royale d'Arles ; monsieur Bonnacamp, médecin de Quimper, ainsi que, sans autre information, messieurs Gardien, Robbe, Roux et d'Ablouville, contributeurs occasionnels du périodique. Si les dess(e)ins de ces médailles reviennent principalement à différents notables de province, tout porte à croire que Donneau de Visé décide alors seul des choix de composition de la planche, comme le suggère notamment l'indication suivante : « Il m'en reste [des revers de médailles] beaucoup sur la paix, que je n'ai point employez ici faute de place. Ils auront leur tour dans une autre occasion. J'ay choisy pour cette fois ceux qui ont le plus de rapport à la personne du roy »³⁴. Le soin de graver la planche est enfin confié à Antoine Trouvain, dont la signature ne semble toutefois revendiquer la paternité que du portrait central du roi, délicatement buriné, qui contraste avec la facture moins soignée des revers de médailles, pour la réalisation desquels Donneau de Visé a peut-être fait appel à d'autres graveurs.

31. *Mercure galant*, janvier 1678, Au Lecteur, n.p.

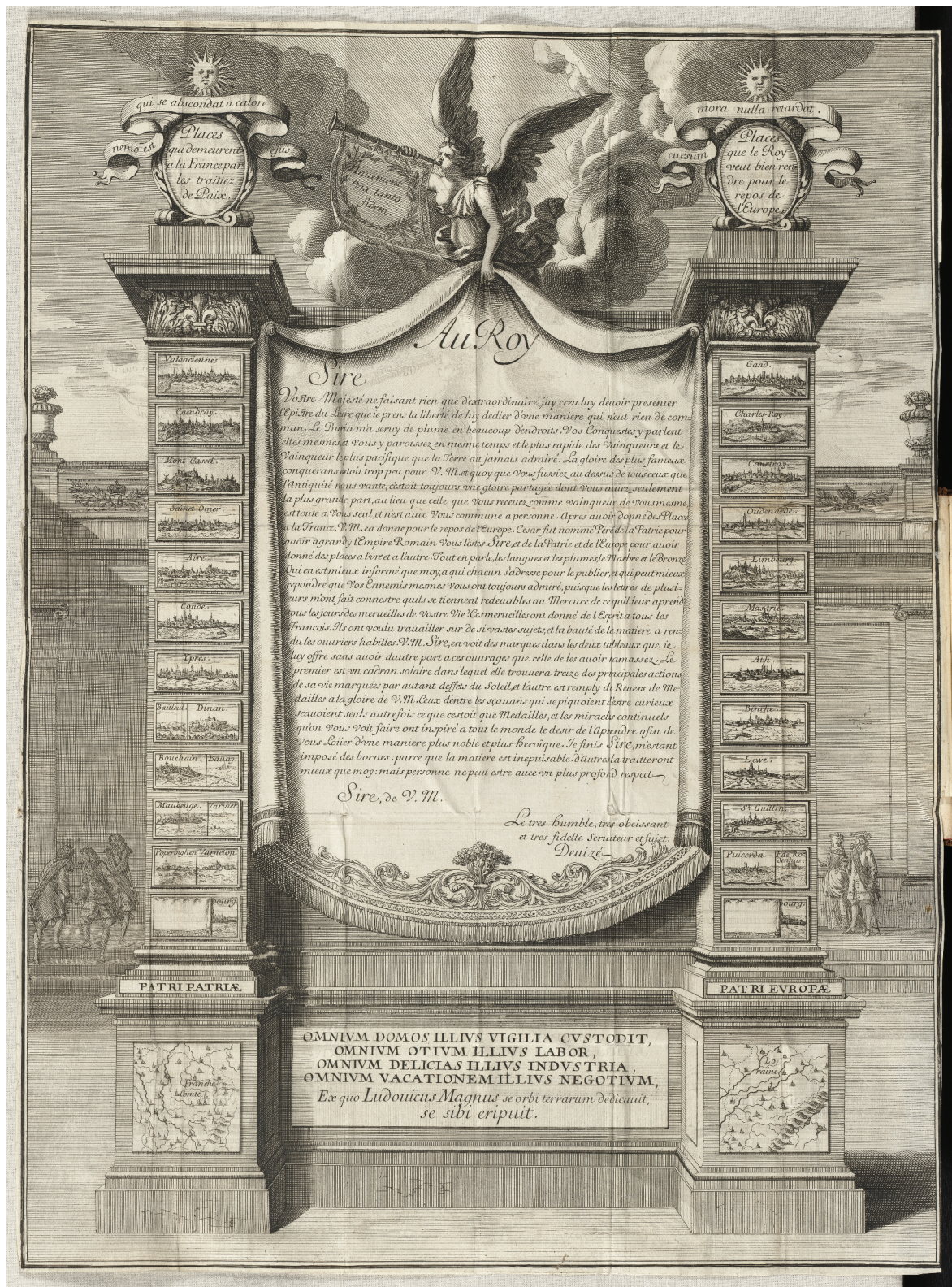
32. *Mercure galant*, février, 1678, Au Lecteur, n.p.

33. *Extraordinaire du Mercure galant*, quartier de juillet, tome III, 1678, p. 395-397, je souligne.

34. *Extraordinaire du Mercure galant*, quartier d'octobre, tome IV, 1678, p. 349.



III. 4. Pierre-Mathieu Ogier, *La Vénus d'Arles*, burin, 1680, 247 x 146, *Mercure galant*, mai 1685, p. 196, conformément à l'Avis pour placer les figures, Arsenal, 8-H-26484.



III. 5. [Jean Lepautre], *Au Roy*, eau-forte et burin, 1678, 493 x 364, *Extraordinaire du Mercure galant*, quartier d'octobre 1678, t. IV, Arsenal, 8-H-26484, IFF 246. L'Avis pour placer les figures précise que « La figure dans laquelle l'épistre au roy est gravée, doit estre au devant de la premiere page de la matiere », n.p.

Tout concourt, on le voit, à faire de l'illustration du *Mercure galant* un programme à long terme, selon le vœu de son directeur : « On continuera tous les Mois l'ornement des Figures et des Planches selon la diversité des Matières »³⁵. Un accord passé le 15 décembre 1681 et enregistré le 18 janvier 1682, entre Donneau de Visé et Thomas Corneille au moment de leur association officielle, précisera la cadence de l'illustration, moins élevée que durant les premiers mois, mais envisagée pour être pérenne : « il y aura *toujours* 2 planches et 2 chansons »³⁶, programme que son fondateur tiendra avec une constance notable jusqu'à son décès, en 1710.

GRAVER L'ACTUALITÉ AU TEMPLE DE MÉMOIRE : POUR UNE ALLIANCE DE LA NOUVEAUTÉ ET DE L'EXEMPLARITÉ

Or, l'estampe dans le *Mercure galant* concentre encore au moins deux ambitions fondamentales qui sous-tendent l'entreprise viséenne durant près de quarante ans : publier des nouvelles d'actualité, mais les publier de manière à les « graver dans le temple de mémoire »³⁷. Il s'agit en effet de *diffuser* l'information, mais également de la *conserver*³⁸. En cela, on ne peut identifier parfaitement le *Mercure galant* à une revue d'information moderne. On ne peut non plus se contenter d'envisager les estampes comme les illustrations de faits d'actualité. Elles illustrent en effet des sujets qui entretiennent avec l'actualité immédiate du périodique une relation variable, un lien tantôt étroit (mode vestimentaire, plans de collation, etc.), tantôt lâche (cartes allégoriques, énigmes en figure, etc.)³⁹. Si par exemple les deux planches relatives à la comète visible entre décembre 1680 et mars 1681, que Donneau de Visé publie en janvier (ill. 3) et en février 1681, s'inscrivent dans une actualité immédiate, l'illustration de la célèbre statue antique découverte à Arles en 1651, puis identifiée comme une Vénus après plusieurs années de débats, n'est publiée dans le *Mercure galant* qu'en mai 1685 (ill. 4), soit au terme de la querelle relayée par le périodique, et une fois sa restauration par François Girardon achevée. L'estampe offre de surcroît la vision de la statue *avant* sa restauration, soit telle qu'elle a été découverte plusieurs décennies plus tôt⁴⁰ ! À l'instar de l'illustration de la Vénus d'Arles, les estampes sont souvent publiées à l'issue d'un fil informatif déroulé par Donneau de Visé à travers plusieurs volumes. C'est dire qu'il ne s'agit pas à tout prix de donner à voir, au plus vite, une image de l'actualité, de « couvrir un événement » comme on dirait aujourd'hui, mais d'achever d'imprimer dans l'imagination du lecteur une information à laquelle il a été préparé par plusieurs textes antérieurs. En ce sens, les estampes du *Mercure galant* engagent également un processus de reconnaissance, qui augmente le plaisir du lecteur par la

35. *Mercure galant*, février 1678, Avis, n.p.

36. Cité par Pierre Mélése, *op. cit.*, p. 165. Je souligne.

37. L'expression est empruntée aux dictionnaires de l'époque qui associent distinctement le geste de *graver* à l'idée de conservation. Le *Dictionnaire* de Richelot (1680) évoque l'idée du « temple de mémoire ». Celui de Furetière (1690) donne l'exemple suivant, éloquent quant à l'importance de la gravure dans un régime d'historicité héroïque : « Les exploits des héros sont *gravez* au temple de mémoire ». S'il s'agit ici du geste consistant à graver sur la pierre, ses diverses connotations s'étendent à la gravure sur bois et sur métal.

38. Comme le souligne A.-E. Spica, « Le *Mercure galant* est l'organe à valeur d'archive d'un groupe », art. cit., p. 58. Voir aussi Ch. Schuwy, « Le *Mercure galant* : un recueil interactif », art. cit.

39. Sur la médiatisation du rapport au temps dans les gravures d'actualité politique, voir José Lothe, « Gravure et typographie. Images d'actualité éditées à Paris sous le règne d'Henri IV », dans *L'Estampe au Grand Siècle. Etudes offerts à Maxime Préaud*, Paris, Ecole nationale des chartes et Bibliothèque nationale de France, 2010, p. 55-65.

40. Donneau de Visé publie une estampe de Pierre-Mathieu Ogier qui illustre l'ouvrage de Claude Terrin, *L'Obélisque et la Vénus d'Arles*, Arles, Jacques Gaudion, 1680. Le privilège de l'ouvrage de Terrin arrivait à échéance, ce qui laisse supposer que Donneau de Visé a pu acquérir la planche à un prix avantageux.



Ill. 6. [Jean Lepautre d'après Jean I Berain], *Garde-robres pour dames et pour hommes*, eau-forte et burin, 1678, 230 x 315, *Extraordinaire* du *Mercur*e galant, quartier de janvier 1678, t. IV, p. 525, conformément à l'Avis pour placer les figures. Arsenal, 8-H-26484, IFF 455.

confrontation de l'image gravée à celle que son imagination a pu concevoir de l'information au cours des mois précédents.

C'est par conséquent un rapport spécifique à l'écriture de l'histoire que donnent à voir les estampes dans le *Mercur*e galant, un rapport scripto-visuel fondé sur l'alliance de l'actualité et de la mémoire. Furetière souligne le lien consubstantiel qui unit dans l'imaginaire du XVII^e siècle la gravure à l'écriture : « Ce mot vient du Grec *grapho*, qui signifie *j'écris* »⁴¹. Cette consubstantialité de l'écrit et de l'image dans le projet historiographique particulier de Donneau de Visé est particulièrement ostensible dès l'épître gravée au roi publiée dans l'*Extraordinaire* du *Mercur*e galant du mois d'octobre 1678 (ill. 5), soit durant les premiers mois de l'illustration du périodique. Deux colonnes formées de compartiments célèbrent les exploits du monarque⁴², entre lesquelles l'épître est inscrite sur une tenture, tenue à son sommet par une Renommée. Donneau de Visé y avoue : « Le burin m'a servy de plume en beaucoup d'endroits », pour célébrer, diffuser mais aussi conserver les hauts faits du monarque. Celui-ci accomplit

41. Furetière, *Dictionnaire* (1690). Erronée, l'étymologie atteste néanmoins la similitude qui unit dans l'imaginaire du XVII^e siècle le maniement du burin et celui de la plume. Selon le *Dictionnaire historique de la langue française*, t. II, p. 1633, le verbe *graver* vient de l'ancien francique *graban* qui a donné en allemand *graben*, creuser. Il prend son sens moderne de « tracer sur une matière dure en l'entaillant » au XV^e siècle et signifie au sens figuré, depuis le XVI^e siècle « rendre durable » et, au XVII^e siècle « rendre manifeste, par quelque chose de remarquable ».

42. Gravures au second degré, les compartiments figurent des places « demeurées à la France » et d'autres offertes « au repos de l'Europe ». Sur la mise en abyme en gravure, voir Bénédicte Gady, « La gravure dans la gravure. Exercices visuels et sémantiques », dans *L'Estampe au Grand Siècle*, op. cit., p. 449-462. La gravure, contrairement aux arts de la peinture, de la sculpture et de l'architecture, est privée de représentation allégorique propre, et « n'a [par conséquent] guère le droit que de perpétuer le souvenir de ces touchantes réunions de famille », art. cit. p. 450.

en effet des « miracles continuels », qu'il revient au *Mercuré galant* d' « apprendre [à ses lecteurs] tous les jours ». La singularité de cet éloge gravé, dont Donneau de Visé se plaît à souligner qu'il est effectué « d'une manière qui n'a rien de commun », tient donc non pas à la célébration des exploits du roi, mais à la volonté d'en faire le fondement d'un mode de publication nouveau qui constitue le *Mercuré galant* en « espace virtuel »⁴³ où, par le texte *et* par l'image, les « miracles continuels » du roi se renouvellent pour structurer le présent et orienter l'avenir du lecteur. L'illustration du *Mercuré galant* peut en ce sens être envisagée comme une forme de la « translation iconique » identifiée par Louis Marin comme fondement d'une historiographie renouvelée du roi⁴⁴. La fécondité que Donneau de Visé confère à l'image du roi apparaît par exemple clairement dans la multiplication des médailles figurant sur l'estampe des *Revers de médailles à la gloire du roi* (ill. 2), pour laquelle le directeur du *Mercuré galant* précise encore : « j'ai cru devoir mettre le portrait du roi au milieu. On doit supposer qu'il occupe la face droite de tous les revers », dont ses « actions ont fourni la matière »⁴⁵. La médaille devient en ce sens un genre emblématique de l'ensemble des estampes du *Mercuré galant*, informées par l'image d'un roi qui semble demeurer, même dissimulée, omniprésente. Entreprise de communication dirigée par un particulier, le *Mercuré galant*, en 1678, redouble en quelque sorte l'entreprise éditoriale royale que constitue le *Cabinet du roi*⁴⁶. Le choix de l'illustration entre alors en résonance avec le constat de Félibien : « on cherche aujourd'hui d'autres paroles que celles qui ont été en usage jusqu'à présent » ainsi que des « peintures ingénieuses » pour « apprendre la grandeur de son nom [Louis XIV] à ceux qui viendront après nous »⁴⁷.

Mais le portrait du roi n'est que le centre visible d'une constellation d'illustrations bien plus complexe. L'importance de la figure et des exploits du Roi Soleil, qui cimente le projet visé, autorise la publication d'une grande diversité d'images destinées à « fixer les événements du temps présent en Histoire »⁴⁸. Le traitement des exploits royaux légitime en effet *par analogie* l'exploitation d'autres événements d'actualité dans une perspective susceptible d'élever jusqu'au fait quotidien au rang d'événement digne de mémoire. On pense par exemple à la rubrique de mode qui s'attache à fixer par l'image ce que le meilleur de la cour porte « presentement »⁴⁹ (ill. 6).

43. Christophe Schuwey, « Le *Mercuré galant* : un recueil interactif », art. cit.

44. Louis Marin, *Le Portrait du roi*, Paris, Minuit, 1981, notamment p. 68-70.

45. *Extraordinaire du Mercuré galant*, quartier d'octobre, tome IV, p. 349.

46. Voir à ce propos Marianne Grivel, *Le Commerce de l'estampe à Paris au XVII^e siècle*, Genève, Droz, 1986, p. 181-190.

47. André Félibien, *Les Quatre elemens peints par Mr Le Brun et mis en tapisseries pour sa Majesté* [1671], dans *Recueil de descriptions de peintures et d'autres ouvrages faits pour le Roy*, Marbre-Cramoisy, 1689, p. 97-98. Je remercie Christian Michel d'avoir attiré mon attention sur ce texte.

48. Sara Harvey, art. cit., p. 140.

49. *Extraordinaire du Mercuré galant*, quartier de janvier 1678, p. 521.

Si la promotion de l'image royale accompagne l'essor du programme d'illustration qui enrichit le *Mercure galant* en 1678, la baisse du nombre des illustrations qui intervient moins d'une décennie plus tard⁵⁰ laisse supposer que le poids des changements institutionnels et politiques qui suivent notamment la mort de Colbert et la Révocation de l'Édit de Nantes auront freiné les ambitions de Donneau de Visé s'agissant de l'illustration de son périodique. Et s'il est trop tôt pour tirer des conclusions générales d'un programme d'illustration qui s'étend sur trente-deux ans, on peut néanmoins souligner que l'estampe joue un rôle essentiel au moment du lancement mensuel du *Mercure galant* en 1678. Outre des enjeux esthétiques, informatifs et cognitifs, elle revêt des fonctions rhétoriques et poétiques importantes dans la publication du *Mercure galant* : elle doit persuader le lecteur de l'authenticité de l'imprimé et assurer la liaison d'une matière textuelle hétérogène. Mieux : associée à l'enregistrement d'un événement majeur pour la postérité, la gravure accomplit visuellement un geste historiographique singulier. D'une part, l'accumulation d'événements d'actualité, dans le *Mercure galant*, pointe déjà vers l'économie médiatique qui caractérise aujourd'hui selon François Hartog⁵¹ un régime d'historicité présentiste, délié du passé et méfiant à l'égard de l'avenir. Mais d'autre part, l'éloge royal qui aime les discours du *Mercure galant*, conduit à privilégier un ancien régime d'historicité, par l'inscription dans une temporalité longue d'événements potentiellement *illustrés*, au sens plein, par la gravure. L'estampe apparaît alors comme la meilleure alliée de l'écriture pour fixer tout récit, fût-il ou non d'actualité, au « temple de mémoire ».

50. Près de la moitié des gravures d'illustration sont publiées entre 1678 et 1683, soit durant les six premières années d'un programme d'illustration qui s'étend de 1678 jusqu'à la mort de Donneau de Visé en 1710.

51. François Hartog, *Régime d'historicité*, Paris, Seuil, 2003.